

INFORMATIONS POST AGE

SOCIETE GAT VIE

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

La société d'assurance GAT vie publie ci-dessous les résolutions adoptées par son assemblée générale extraordinaire tenue le 23 Octobre 2020.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide la modification du mode d'Administration de la société par l'abandon de la dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général et l'adoption du mode de Direction par un Président Directeur Général.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Suite à la modification du mode d'Administration de la société par l'abandon de la dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général et l'adoption du mode de Direction par un Président Directeur Général, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la mise à jour des statuts en ce sens.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait des présentes, tous pouvoirs à l'effet de remplir les formalités légales de dépôt et de publicité avec pouvoir de sous-délégation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité